LIVRET D'ACCUEIL

de l'EPSM des Flandres

Spécial Stagiaires

Pôle de psychiatrie
59G01- G03

(Bray dunes - Dunkerque - Wormhout)

Centre de Soins "La Tonnelle"
Clinique Psychothérapique de Rosendaël
Maison Thérapeutique Intersectorielle "MATHEIS"
Hôpital de jour Intersectoriel "François Tosquelles"
CMP/CATTP "Vincent Van Gogh" (59G01)
CMP/CATTP "L'Arlequin" (59G03)
Equipe Psychiatrique aux Urgences du Centre Hospitalier de Dunkerque
Dispositif de soins Psychiatriques à la Maison d'arrêt de Dunkerque et CATTP en Milieu Carcéral
Equipe Mobile Intersectorielle de Réhabilitation "La Passerelle"
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité "L'Alinéa"

Typologie du stage :

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Version JANVIER 2019

L'équipe du 59G01-G03 vous souhaite la bienvenue au sein du Pôle. Ce livret d'accueil est destiné à présenter de façon synthétique votre terrain de stage ainsi que certaines modalités pratiques.

Pôle de référence

Les secteurs 59G01-G03 constituent un des **Pôles de psychiatrie adulte** de l'EPSM des Flandres desservant la Flandre Maritime.

Présentation du pôle

Les communes du pôle

59G01 : BAMBECQUE, BRAY-DUNES, DUNKERQUE, GHYVELDE, HERZEELE, HONDSCHOOTE, KILLEM, LEFRINCKOUCKE, MALO-LES-BAINS, MALO TERMINUS, LES MOERES, OOST-CAPPEL, REXPOEDE, ROSENDAEL, TETEGHEM, UXEM, WARHEM, WEST CAPPEL, WYLDER, ZUYDCOOTE ;
59G03 : ARMBOUTS-CAPPEL, BISSEZELLE, CROCHTE, ESQUELBECQ, LEDRINGHEM, PITGAM, QUAEDYPRE, SAINT-POL-SUR-MER, SOCX, SPYCKER, STEENE, WORMHOUT, ZEGGERS CAPPEL ;

La population desservie par le pôle

La population totale est de :
→ 70022 habitants pour le secteur 59G01 ;
→ 62853 habitants pour le secteur 59G03 ;

Les missions du pôle

Le pôle de psychiatrie adulte 59G01-G03 de l'EPSM des Flandres a pour mission d'apporter une aide aux personnes souffrant de difficultés psychiques ou de troubles mentaux, sur les secteurs géographiques de Dunkerque Malo à Bray Dunes et de Saint-Pol-sur-mer à Worhmout, grâce à un ensemble de services et d'équipements de prévention, de diagnostic et de soins, dans un souci de proximité et d'adaptation à l'ensemble des problématiques pouvant y être rencontrées. La prise en charge du patient se décline en hospitalisation complète, hospitalisation de jour ou hospitalisation de nuit, en fonction des besoins des usagers. Les deux unités d'hospitalisation (La Tonnelle et la Clinique psychothérapique de Rosendaël) travaillent en étroite collaboration avec les unités de soins ambulatoires telles que : CMP (lieu ouvert d'accueil et de consultations pluridisciplinaires) et CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) de chaque secteur, et les structures de soins de réhabilitation psychosociale telles que l'Hôpital de jour "François Tosquelles", la Maison thérapeutique Inter-Sectorielle "MATHEIS" et l'Equipe Mobile "LA PASSERELLE". Une équipe infirmière intervient aux Urgences du Centre Hospitalier de Dunkerque ainsi qu'à la Maison d'Arrêt de Dunkerque.
Prise en charge des patients en appartements associatifs et Maisons communautaires ;

Les personnes soignées

Le pôle 59G01-G03 regroupant deux secteurs de psychiatrie adulte accueille une population mixte. Les différentes unités ont leurs spécificités.

Le Centre de Soins "La Tonnelle" accueille principalement des patients hospitalisés sous contrainte (SDT, SDRE). Les pathologies les plus fréquemment rencontrées sont les psychoses où la désorganisation psychique est au 1er plan et ne permet pas ou peu l'adhésion aux soins. On retrouve également d'autres pathologies telles que des dépressions sévères nécessitant une surveillance accrue, ou encore des patients présentant des conduites addictives associées (toxicomanie et alcoolisme).
La Clinique Psychothérapique de Rosendaël accueille principalement des patients en soins libres (SL), présentant une symptomatologie anxio-dépressive pouvant s'inscrire dans une démarche active de soins en prenant part à leur prise en charge. Elle acdueille aussi des patients psychotiques en HPDD (Hospitalisation Programmée à Durée Déterminée) ou en soins de suite de l'unité de PEC des patients en soins sous contrainte.
La Maison Thérapeutique "MATHEIS" accueille des patients souffrant principalement de troubles déficitaires. Après une évaluation précise du degré d'autonomie du patient, les objectifs de soins s'orientent vers un maintien voire une progression de l'autonomie en vue d'un retour au domicile ou l'intégration d'une structure alternative (Foyer de vie, Maison Communautaire, etc.).
L'Equipe Mobile de réhabilitation psychosociale et de soins à domicile "LA PASSERELLE" accompage à leur domicile, les patients nécessitant des soins de réhabilitation en amont et/ou en aval des hospitalisations. Les objectifs poursuivis sont de favoriser le développement et/ou le maintien des capacités d'autonomie à l'extérieur des unités d'hospitalisation au travers d'accompagnements, d'actions en partenariat avec le Réseau, d'informations, d'évaluations de l'état de santé.
Les autres unités de soins du Pôle, l'Hôpital de Jour Intersectoriel "François Tosquelles", les CMP/CATTP "Van Gogh" et "Arlequin" associés respectivement aux maisons communautaires, permettent un accompagnement soignant hors ou en suite d'hospitalisation et en dehors des phases aiguës des troubles psychopathologiques.

Les outils de soins et ressources externes complémentaires à la prise en soins

Au sein du pôle :
→ Le dossier Patient unique (contenant le dossier administratif, le dossier médical et le dossier infirmier - logiciel Cariatides) ;
→ Les réunions de synthèse pluriprofessionnelle ;
→ Les transmissions orales et écrites (transmissions ciblées) inter-équipe de soins ;
→ Les plannings muraux servant à la planification des soins ;
→ L'outil informatique et la documentation en réseau intranet ;
→ Le logiciel "ENNOV" regroupant l'ensemble des protocoles nécessaires aux bonnes pratiques soignantes ;
→ Accès aux documents institutionnels et du Pôle dans chaque UF ;

A cela s'ajoutent la participation au réseau "Santé ville"

PLANS du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

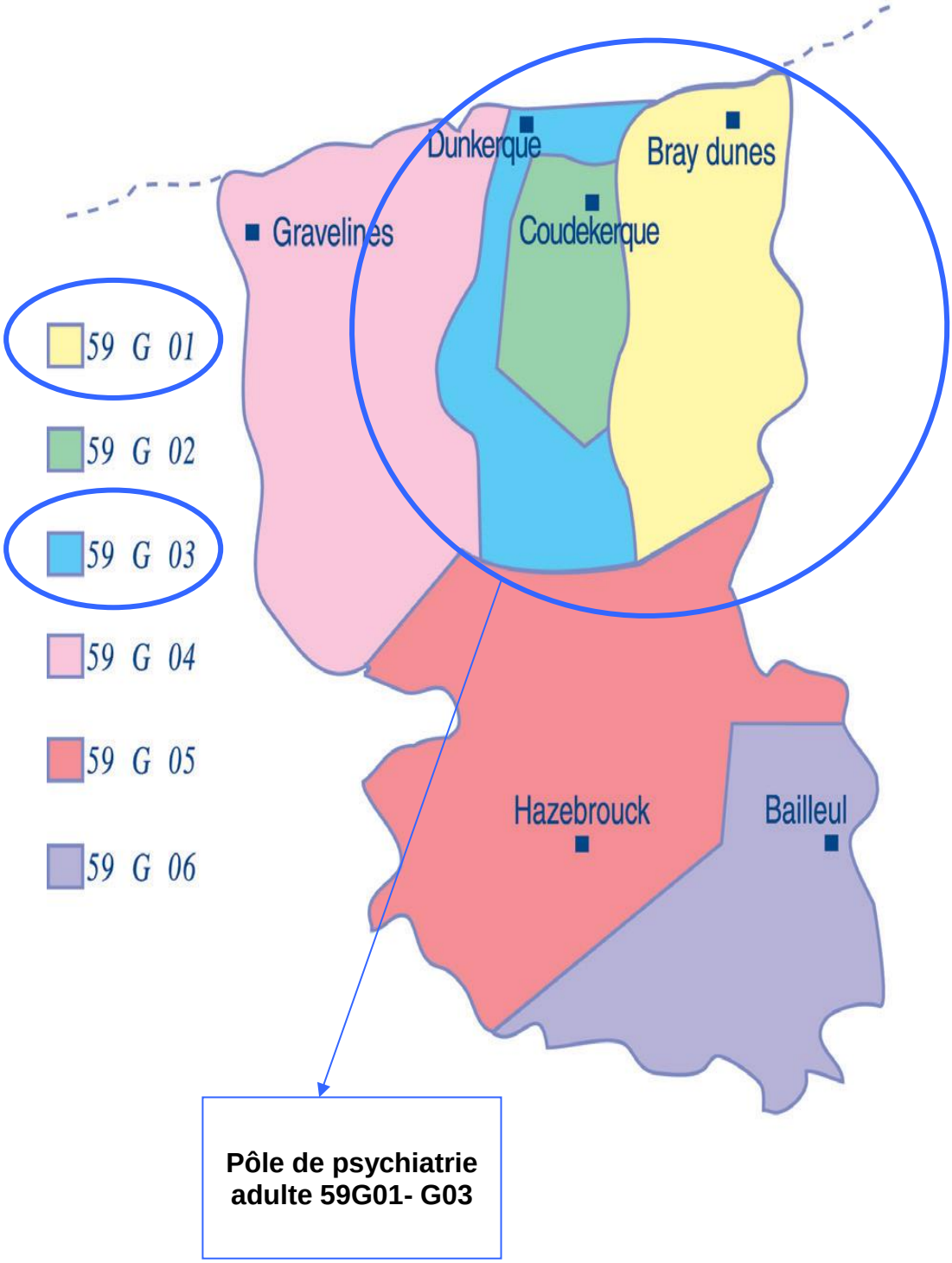

Les unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Unités de soins communes aux deux secteurs

59G01- G03

Centre de Soins
"La Tonnelle"
Capacités : 30 lits
967 Avenue de Rosendaël - Jacques Collache
59385 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03.28.20.99.70

Clinique Psychothérapique de Rosendaël
Capacités : 30 lits
Rue du Pont Neuf
BP 11 - 59240 Dunkerque
Tél : 03.28.59.60.70

Maison thérapeutique InterSectorielle
"MATHEIS"
10 lits
16 Place du Palais de Justice - 59140 Dunkerque
Tél : 03.59.11.80.19

Equipe mobile intersectorielle de réhabilitation psychosociale "La Passerelle"
06.38.93.22.60

Hôpital de Jour Intersectoriel
"François Tosquelles"
Capacité d'accueil : 20 places
967 Avenue Louis Herbaux - 59140 Dunkerque
Tél : 03.59.11.80.20

Equipe Psychiatrique aux urgences du Centre Hospitalier de Dunkerque
03.28.28.53.99

Unités de soins spécifiques à chaque secteur

59G01

Centre Médico-Psychologique / Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CMP/CATTP)
"Vincent Van Gogh"
108 rue Félix Coquelle
59240 Rosendaël
Tél : 03.59.11.80.04

59G03

Centre Médico-Psychologique / Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CMP/CATTP)
"Arlequin"
9 rue St Sébastien
59140 Dunkerque
Tél : 03.59.11.80.38

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)
"L'Alinéa"
(adresse et numéro de téléphone seront communiqués ultérieurement)

Accueil Familial Thérapeutique
Maisons communautaires
Logements individuels associatifs

Dispositif de Soins Psychiatriques à la Maison d'Arrêt de Dunkerque et CATTP en Milieu Carcéral
62 rue Henri Terquem - 59140 DUNKERQUE
Tél : 03.28.63.11.02

PHOTOS des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Centre de Soins
" La Tonnelle"
967 Avenue de Rosendaël
- Jacques Collache
59385 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03.28.20.99.70

Clinique Psychothérapique
de Rosendaël
Rue du Pont Neuf
BP 11 - 59240 Dunkerque
Tél : 03.28.59.60.70

Maison thérapeutique
Inter Sectorielle
"MATHEIS"
16 Place du Palais de Justice
59140 Dunkerque
Tél : 03.59.11.80.19

Equipe Mobile de Réhabilitation
"La Passerelle"

PHOTOS des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Hôpital de jour Intersectoriel
"François Tosquelles"
967 Avenue Louis Herbaux
59140 Dunkerque
Tél : 03.59.11.80.20

CMP/CATTP
"Vincent Van Gogh"
(secteur 59G01)
108 rue Félix Coquelle
59240 Rosendaël
Tél : 03.59.11.80.04

CMP/CATTP
"L'Arlequin"
(secteur 59G03)
9 rue St Sébastien
59140 Dunkerque
Tél : 03.59.11.80.38

LOCALISATION des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

LOCALISATION des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

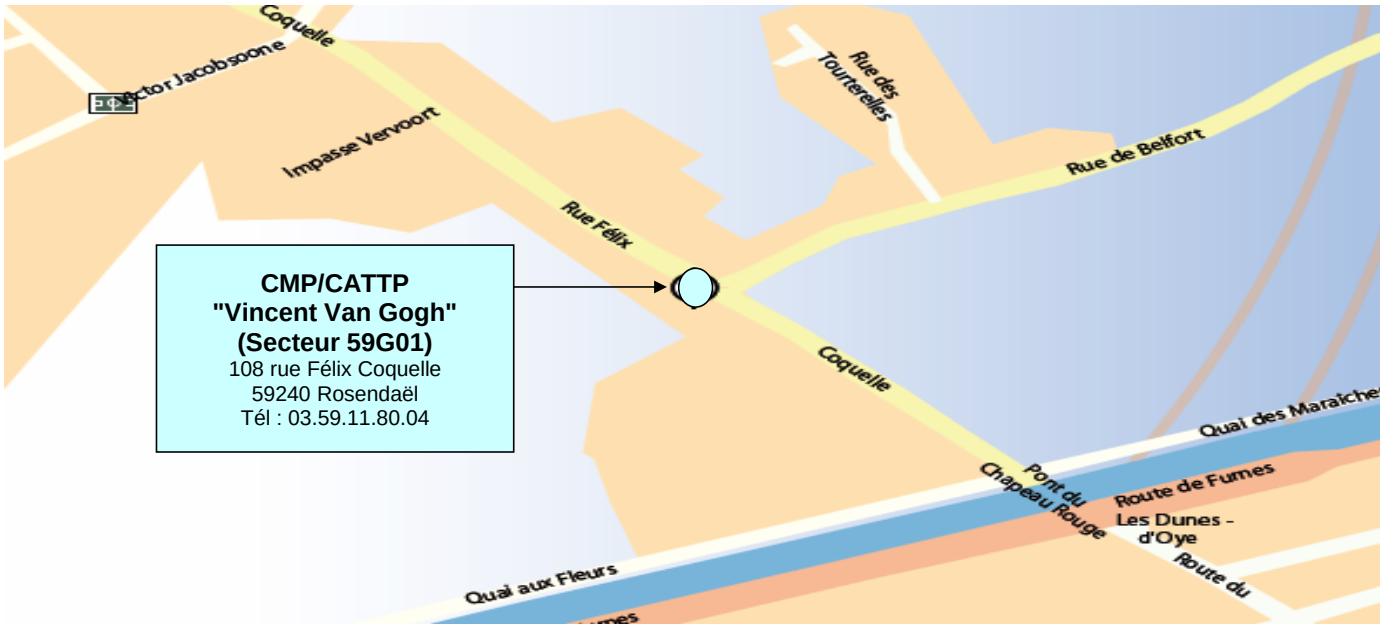

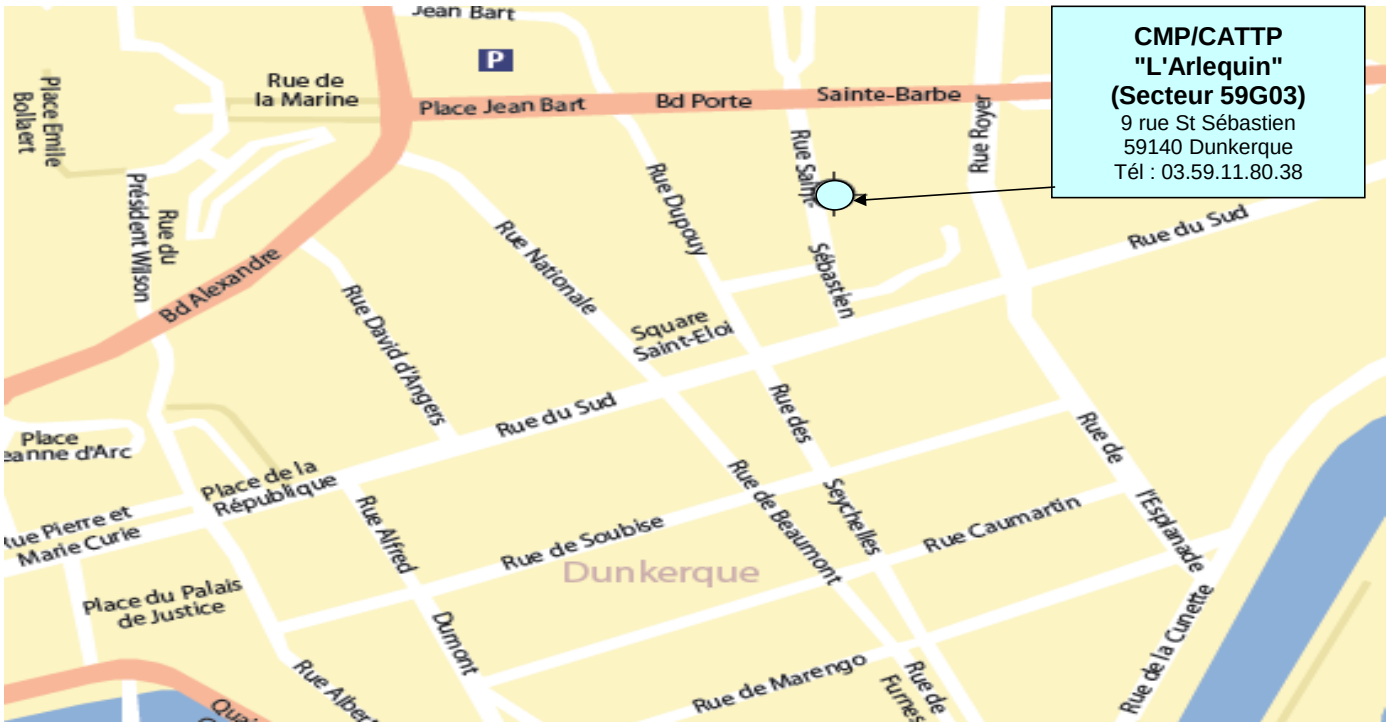

L'organigramme du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Psychologues

Mme BOICHARD Géraldine
Mme BRICOUT Sandrine
Mme SAMAILLE Camille
Mme SOULOUMIAC Emmanuelle
Mr REYNAERT Anthony
Mme ROUSSEY Audrey
Mme CHAUDRON Sarah
Mme CARTON Julie
Mme DEPUYDT Catherine
Mr TROMONT Xavier
Mme St MARTIN Chloé

Assistants socio-éducatifs

Mme JADAU Pauline
Mme GROCAUT Laëtitia
Mme CARON Marion
Mme ROTH Marie-Laure
Mme BERNEZET Marjorie

Secrétaires

Mme RYCKAERT Catherine
Mme DESFONTAINE Frédérique
Mme WILLS Virginie
Mme DEMEY Pascale
Mme VANPEPERSTRAETE Marion
Mme VANDEVYVERE Alexandra
Mme LESCORNEZ Elodie
Mme RIBEIRO Marie
Mme DEVOS Antoinette

Autres professionnels :
- ergothérapeute :
Mme LAREAL Manon
- infirmier/éducateur sportif :
Mr WILLEMS Stéphane

Médecins du 59G01

Dr LEBRUN Agnès
Chef de secteur

Praticiens Hospitaliers
Dr FOVET Alain
Dr MAUTRET Emilie
Dr NUNS Nathalie
Dr STEVENARD Christine
Dr LEBRUN Agnès
Dr COSTE Chrystèle

Généralistes
Dr CAZIN Philippe
Dr MAZY Philippe
Dr DEHOUZE Claude

Médecins du 59G03

Dr VILEYN Francis
Chef de secteur

Praticiens Hospitaliers
Dr ROUX Anne
Dr DEFFENSE Lucile
Dr VILEYN Francis
Dr SELLESLAGH Dominique
Dr COSTE Chrystèle

Généralistes
Dr DITTE Luc

Chef de Pôle de Psychiatrie 59G01 - G03

Dr NUNS Nathalie

Cadre Supérieur de santé, Assistant Chef de Pôle

Mr SINNESAEL Thierry

Clinique Psychothérapique de Rosendaël

Mme BOULOGNE Gaëlle
Mr LECALVEZ Frédéric
Cadres de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s

Centre de Soins "La Tonnelle"

Mme TALLEUX Déborah
Mr DOUTRELANT Alexis
Cadres de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s, aides-soignant(e)s et aide(s) médico-psychologique(s)

Hôpital de Jour "François Tosquelles"

Mme GEORGES Jessy
Mr LECALVEZ Frédéric
Cadres de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s

Maison thérapeutique Inter Sectorielle "MATHEIS"

Mme GEORGES Jessy
Mr LECALVEZ Frédéric
Cadres de santé

Equipe mobile intersectorielle de réhabilitation psycho-sociale "La Passerelle" :
Mme GEORGES Jessy
Mr LECALVEZ Frédéric
Cadres de santé

Infirmier(ère)s et aides-soignant(e)s

CMP/CATTP "Vincent Van Gogh"

Mme MAVEAU Frédérique
Cadre de santé

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité "L'Alinéa"

Equipe soignante :
Infirmière

CMP/CATTP "L'Arlequin"

Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmière

Equipe Psychiatrique aux Urgences du CHD

Mr DOUTRELANT Alexis
Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s

Dispositif de soins psychiatriques de la Maison d'Arrêt de Dunkerque et CATTP en milieu carcéral

Cadre de santé

Equipe soignante :

Infirmier(ère)s

Autres services institutionnels en lien : pharmacie, lingerie, cuisine et diététique, etc.

NB : l'entretien des locaux est assuré par une entreprise extérieure.

Les situations et actes de soins fréquemment rencontrés	
En unités d'admissions	→ Observer, repérer et analyser les symptômes en psychiatrie ; → S'impliquer dans la préparation, la distribution, la connaissance et l'observation des effets secondaires des thérapeutiques ; → Effectuer des entretiens d'accueil, des "VPA" (visite de pré-admission) et assister aux entretiens médicaux, psychologiques, sociaux ; → Conduire des entretiens à visée thérapeutique ; → Animer des ateliers à visée psycho-socio-thérapeutique ou occupationnelle mais aussi extérieures et ambulatoires ; → Préparer la sortie d'un patient ; → Préparer et présenter des cas cliniques au cours d'une synthèse ou autres réunions (cliniques, groupe de travail, réflexion) ; → Appréhender les techniques d'apaisement et de gestion des comportements d'agitation et d'agressivité ; → Restituer à l'équipe les éléments observés et recueillis ; → Assurer des transmissions orales et écrites sous forme de transmissions ciblées ; → Préparer et réaliser des injections retard ou autres soins techniques effectués dans l'unité dans le respect des règles d'asepsie et des bonnes pratiques professionnelles* ; → Assurer des soins d'hygiène et de confort dans le respect de la personne soignée (toilette, aide à l'habillage) ; → Assurer l'aide au repas ; → Accompagner les patients en examen d'imagerie médicale ou en consultation extérieure ou pour des démarches extérieures ;
En CMP/CATTP	→ Accueillir, conseiller, orienter des usagers dans le cadre d'une permanence infirmière et/ou participer au recueil de données à l'occasion d'une première demande ; → Animer des ateliers à visée psycho-socio-thérapeutique ; → Préparer et présenter des situations de soin à l'occasion d'une réunion clinique ; → Restituer à l'équipe les éléments recueillis lors d'une réunion clinique ; → Assurer des transmissions orales et écrites ; → Effectuer des entretiens de suivi ; → Effectuer des VAD (visite à domicile) de soutien ; → Préparer et réaliser des injections retard* ;
En Hôpital de jour	→ S'impliquer dans des projets de soins individuels ; → Conduire des entretiens à visée thérapeutique ; → Animer des ateliers à visée psycho-socio-thérapeutique ; → Accompagner un groupe de patients dans la préparation et la réalisation d'un repas ; → Animer des activités à médiation verbale ; → Effectuer des démarches d'accompagnement extérieures (préparation, réalisation, exploitation) ; → Restituer des observations cliniques au moment des transmissions ; → Assurer des transmissions écrites et orales ; → Préparer et présenter des situations de soin à l'occasion d'une réunion clinique ;
En Maison Thérapeutique	→ Accompagner un groupe de patients dans le cadre d'une démarche extérieure (loisirs, budget, achats divers, courses…) ; → Accompagner un groupe de patients dans la préparation et la réalisation d'un repas ; → Accompagner des patients dans le cadre de l'hygiène (corporelle, vestimentaire, des locaux "chambre") ; → Animer des réunions avec les personnes soignées concernant l'élaboration des plannings (menus de la semaine, organisation des tâches quotidiennes) ; → Effectuer l'éducation à la préparation des thérapeutiques médicamenteuses ; → Effectuer des bilans d'évaluation de l'autonomie sous la forme d'un entretien ; → Préparer et réaliser des injections retard* ; → Assurer des transmissions écrites et orales ;
En psychiatrie de liaison	→ Participer à une démarche en psychiatrie de liaison par la mise en œuvre d'équipes mobilles au profit de populations ciblées (personnes âgées, personnes en situation de précarité, etc.) ;
Dans le travail en réseau	→ Avec les associations de tutelle ; → Avec les autres structures du secteur ; → Avec les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux du secteur ; → Avec des acteurs de la société civile ou du monde associatif ;
	→ Evaluer le degré d'autonomie et les objectifs de soin qui en découlent ; → En fonction des objectifs définis, les actions entreprises pour et avec le patient, rythmeront sa prise en charge dans une dimension thérapeutique et/ou éducative au niveau de : l'alimentation, la gestion du budget, l'organisation de son emploi du temps, l'hygiène, l'adhésion et le suivi du traitement, l'entretien du logement, la participation aux activités, les démarches de resocialisation, les relations avec les partenaires du Réseau ;

Les conditions pratiques	
L'accueil du 1er jour (où, qui, contact téléphonique préalable à l'arrivée en stage, obligations de confidentialité, de secret professionnel)	Un appel téléphonique préalable au cadre de santé du CMP "Van Gogh" (Tél : 03.59.11.80.04) est nécessaire pour tous les stagiaires. Ces derniers se rendent directement sur l'unité d'accueil du pôle planifiée, le premier jour de stage, après avoir pris contact avec le cadre de santé de l'unité pour définir les modalités d'accueil. L'accueil se fait par le représentant du maître de stage (tuteur de stage, cadre de santé) de l'unité d'accueil de début de stage. Une visite de l'ensemble de l'unité fonctionnelle (UF) est effectuée et votre parcours de stage vous est présenté. Vos objectifs de stage personnalisés vous seront demandés au cours de la 1ère semaine de stage. Vous êtes tenu, en tant que stagiaire, au **secret professionnel**, qui "s'impose à tout professionnel de santé, ainsi qu'à tous les professionnels intervenant dans le système de santé" Article L.1110-4 du CSP). La violation du secret professionnel peut engendrer une sanction disciplinaire et/ou une sanction pénale (délit prévu à l'article 226-14 du Code pénal). **Le secret est dit "partagé"** quand il constitue un échange d'informations relatives à une personne prise en charge, avec l'ensemble de l'équipe, aux fins d'assurer la continuité des soins. Alors que le secret professionnel porte sur des informations personnelles nominatives relatives à la santé d'une personne, l'obligation de **discrétion professionnelle** touche à la vie de l'Etablissement (organisation, conditions de fonctionnement, éléments financiers,...). Le stagiaire a l'obligation de rester discret sur ces informations tant auprès des patients qu'à l'extérieur auprès des tiers. Tout manquement à cette obligation de discrétion peut entraîner des sanctions disciplinaires.
Au cours du stage (horaires de travail, repas, etc.) NB : au cours de votre parcours de stage, vous pourrez, sur certaines unités de soins, travailler un ou deux week-ends voire effectuer quelques nuits.	Un parcours de stage sera organisé afin de découvrir différentes unités de soins du Pôle. Votre stage sera découpé en 2 périodes distinctes, une période en unité d'hospitalisation et une période en ambulatoire ou en unité de réhabilitation psychosociale. Une bonne organisation pour vous rendre sur ces différents lieux de soins facilement est à prévoir afin d'effectuer votre stage de manière optimale. L'équipe paramédicale se compose d'infirmier(ère)s, d'aide(s)-soignant(e)s, d'une ergothérapeute. Au cours de votre stage, vous travaillerez au même rythme et mêmes horaires que les soignants à savoir (sous réserve de la validation par les instances) : → Matin : 6h-13h40 ; → Après-midi : 13h10-20h50 ; → Postes en journée (horaires à définir en fonction de l'unité et de l'équipe de soins) ; → Nuit : 20h35-6h15. Les horaires de travail seront adaptés selon les lieux de stage. Vous avez la possibilité d'amener votre repas et de le prendre sur place. L'utilisation du portable personnel est strictement interdit dans les unités de soins. Il vous sera demandé de prendre en soin plusieurs patients en fonction de votre niveau de formation et de compétences pour lesquels vous ferez des analyses de situations de soins et des projets de soins. De même, il vous sera demandé de vous impliquer dans l'animation d'ateliers à visée socio-thérapeutique au sein des unités de soins du Pôle 59G01-G03.
Conditions de tenue	Vous devez respecter les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires au bon déroulement de votre stage. Dans chaque unité, vous trouverez l'ensemble des protocoles nécessaires aux bonnes pratiques soignantes. En unité d'hospitalisation, vous porterez votre tenue de stage (tunique, pantalon, chaussures). Mais le port de celle-ci n'est pas effectif en CMP/CATTP, ni en Hôpital de jour.
Obligations spécifiques au regard des unités de soins du Pôle ou du secteur	A votre arrivée, les clés de l'unité vous seront remises. Il est donc impératif que vous soyez vigilant à respecter les consignes de sécurité. **Veillez également à ne pas omettre de rendre ce trousseau de clés en fin de stage.** **Lors de ce stage, il vous sera demandé d'approfondir vos connaissances sur l'organisation et les missions d'un secteur de psychiatrie mais aussi sur les pathologies et la pharmacologie en psychiatrie.**
Les modalités d'encadrement des stagiaires Ces professionnels sont en liaison avec les instituts de formation par l'intermédiaire du formateur référent de stage ou référent de suivi pédagogique si besoin.	**Le maître de stage** pour l'ensemble des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01-G03 vous accueillant durant votre stage est le cadre supérieur de santé qui est joignable au 03.28.20.99.73. Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage au sein de son service et est garant de la qualité de l'encadrement en mettant en place les moyens nécessaires au bon déroulement de celui-ci. **Les tuteurs de stage sont les cadres de santé des unités de soins.** Ils sont responsables de l'encadrement pédagogique en stage et formalisent, à l'aide d'un logiciel, l'évaluation des compétences acquises en relation avec les professionnels de proximité. Les analyses de pratiques et les autres travaux de stage que vous devez effectuer au cours de votre stage ainsi que le portfolio seront à présenter systématiquement à l'équipe d'encadrement et de référence. **Les professionnels de proximité** sont les infirmier(ère)s des unités de soins qui encadrent l'étudiant. Des référents sont nommés pour chaque étudiant. Ils assurent le suivi et la formation de l'étudiant. Ils réalisent l'évaluation des compétences en relation avec le tuteur de stage. **Au cours de votre stage, l'équipe de soins reste disponible pour vous accompagner. Un bilan mi-stage sur chaque unité de soins sera organisé mais nous vous demandons aussi d'en faire la demande car nous vous rappelons que vous restez les acteurs principaux de votre stage.**

Les spécificités des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Centre de Soins "La Tonnelle" à Dunkerque

Le Centre de soins "La Tonnelle" est une unité intersectorielle d'hospitalisation à temps complet qui répond aux besoins de santé mentale d'une population adulte. Elle s'adresse aux patients en phase aiguë, pour des programmes thérapeutiques intensifs de courte durée. Les soins sont assurés par une équipe pluridisciplinaire (praticiens hospitaliers, médecins attachés, équipe paramédicale composée de professionnels d'encadrement, d'infirmier(ère)s, d'aide(s)-soignant(e)s, psychologues, ergothérapeute, assistant socio-éducatif, etc.).

Cette unité d'admission se compose de 30 lits d'hospitalisation complète pour adultes dont :
→ 10 chambres à 1 lit, dont une d'apaisement,
→ 10 chambres à 2 lits.
L'admission des patients souffrant de troubles psychiatriques se fait en soins libres (SL), ou en soins à la demande d'un tiers (SDT), ou en soins psychiatriques à la demande du représentant de l'Etat (SDRE) conformément à la loi du 5 juillet 2011.

Le projet de soins s'articule autour de plusieurs axes :
- la référence soignante,
- les projets de soins individualisés et les contrats de soins,
- les activités thérapeutiques : sport, ergothérapie, chant, etc.

Le Centre de soins "La Tonnelle" est une unité de soins localisée sur le Littoral Dunkerquois mais l'entité administrative demeure l'EPSM des Flandres.

L'admission des patients se fait soit par une entrée directe avec un certificat du médecin traitant, soit par un transfert du Centre d'Accueil, de Régulation et D'Orientation de l'EPSM des Flandres, soit par les Urgences du Centre Hospitalier de Dunkerque.

Les spécificités des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Clinique Psychothérapique de Rosendaël à Dunkerque

La Clinique Psychothérapique de Rosendaël est une unité d'admission qui prend en charge des adultes souffrant de troubles psychiatriques.
Elle se compose de 30 lits pour soins libres (SL) dont 8 chambres individuelles, 8 chambres à 2 lits et 2 chambres de 3 lits.

L'admission des patients se fait soit par une entrée directe avec un certificat du médecin traitant, soit par un transfert du Centre d'Accueil, de Régulation et D'Orientation de l'EPSM des Flandres, soit par les Urgences du Centre Hospitalier de Dunkerque.

Les spécificités des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Maison Thérapeutique Inter Sectorielle "MATHEIS" à Dunkerque

MaThéIS = Maison Thérapeutique Intersectorielle
Ouverte depuis mars 2006, MATHEIS est une unité d'hospitalisation complète fonctionnant 24h/24 avec présence soignante permanente y compris la nuit. C'est une unité de soins de "réhabilitation" psycho-sociale d'une capacité totale de 10 places (6 pour le secteur 59G01 et 4 pour le secteur 59G03).

L'objectif principal de ce lieu de soins est d'accompagner les patients dans la finalisation de leur projet de sortie en leur permettant d'acquérir ou de récupérer leur autonomie dans les domaines de la gestion de la vie quotidienne (argent, alimentation, hygiène, démarches sociales, démarches administratives...) ainsi que la gestion totale des thérapeutiques médicamenteuses (préparation du traitement par le patient lui-même sous surveillance infirmière).

La maison est composée de **2 parties :**
- une partie "ancienne maison" avec 5 chambres disposées au 1er et au 2ème étage ;
- **une partie "nouvelle maison"** où les chambres sont disposées (2 au rez-de-chaussée avec un accès aux personnes à mobilité réduite et 3 au 1er étage).

L'admission des patients à MATHEIS se fait après avis de la commission d'admission. Un projet de soins de 6 mois renouvelable est établi pour chaque patient jusqu'à 2 ans maximum.

Du fait de son activité spécifique en réinsertion et réhabilitation, l'équipe de MATHEIS oriente son travail selon le projet de soins individualisé du patient.
La gestion d'un budget, la préparation de repas individuels et/ou collectifs, la préparation des thérapeutiques médicamenteuses, l'élaboration d'une liste de courses et sa mise en oeuvre, l'entretien des locaux, du linge personnel, etc... sont autant de critères d'évaluation pour le travail du projet de soins avec le patient. Le travail en réseau occupe également une place importante pour l'aboutissement du projet individualisé du patient, c'est-à-dire un travail de partenariat avec les associations tutélaires, les autres unités de soins du pôle, les différents professionnels sociaux et médico-sociaux du secteur, les acteurs du monde associatif.

Les spécificités des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Hôpital de Jour "François Tosquelles" à Dunkerque

L'hôpital de jour "François Tosquelles" est une unité de soins dépendant administrativement et juridiquement de l'EPSM des Flandres de Bailleul.
Il fonctionne en unité intersectorielle sur le pôle de psychiatrie adulte regroupant les 2 secteurs 59G01 et le 59G03 de l'EPSM.

Sa **capacité d'accueil** est de 20 places.

Il assure des soins polyvalents individuels et intensifs prodigués dans la journée, par séquence.

La spécificité de l'Hôpital de jour est d'être un lieu d'accueil et de soins orienté sur la réinsertion sociale et/ou un espace transitionnel.

Une visite de pré-admission des patients est prévue afin de déterminer la pertinence de la prise en charge à l'hôpital de jour. Le patient est reçu en 1er entretien en présence du médecin psychiatre, du cadre et/ou d'un(e) infirmier(ère) de l'hôpital de jour, éventuellement d'un membre de la famille.
Cette visite permet de prendre connaissance du patient, de sa pathologie, de connaître ses difficultés, ses problèmes, ses attentes, ses ressources, d'expliquer la prise en charge.
Lors de cette visite, le cadre ou l'infirmier(ère) fait visiter l'unité, explique son fonctionnement, les règles de vie, les conditions de prise en charge.
Afin de permettre des interventions de qualité, l'équipe recherche avant toute chose la collaboration du patient dans sa prise en charge, en amorçant une relation de confiance, d'aide, de soutien, de réassurance.
Cette visite de pré-admission permet d'établir avec l'équipe, en fonction des objectifs à atteindre, un projet thérapeutique individuel, la durée de la prise en charge, le nombre de journées hebdomadaires d'hospitalisation, la gestion de la thérapeutique médicamenteuse.

L'accompagnement infirmier cherche à stimuler les initiatives et la créativité des patients. Ce sont des activités qui permettent la mise en paroles d'émotions, de sentiments, qui permettent au patient de renouer avec la réalité, d'être dans l'échange relationnel afin de maintenir un minimum d'échange relationnel et éviter la régression sociale. C'est un moyen d'éviter les rechutes pour des patients ayant des troubles chroniques, voire déficitaires (principalement dans certaines formes de psychoses). L'équipe infirmière oriente son travail selon le projet de soins individualisés du patient.
Il ne s'agit pas d'occuper les patients mais d'élaborer des techniques de soins, afin de participer à la resocialisation et à l'amélioration des symptômes, à créer un lien thérapeutique :
- Ateliers centrés sur le corps (sport, piscine) ;
- Ateliers centrés sur la réinsertion (courses à l'extérieur, sorties diverses) ;
- Activités de réadaptation (élaboration d'un repas, diététique, préparation des thérapeutiques médicamenteuses) ;
- Activités à médiation verbale (groupe de paroles, revue de presse) ;
- Atelier Photo (adresses blog : https://www.photodunkerque.unblog.fr ; https://www.plus.google.com et rechercher hopital de jour DK ; https://www.flickr.com et rechercher @photodunkerque).

Les spécificités des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Le CMP/CATTP "Vincent Van Gogh" du secteur 59G01, à Rosendaël

Le CMP (Centre Médico-Psychologique) est un lieu d'écoute et d'accueil ambulatoire et d'orientation en "première ligne", réalisé par un professionnel de santé, membre de l'équipe pluridisciplinaire du secteur 59G01 de l'EPSM des Flandres, permettant d'apporter une aide aux personnes âgées de plus de 17 ans, souffrant de difficultés psychologiques ou de troubles psychiques ou en difficulté dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et/ou sociale.

Les activités de consultations, d'entretiens et suivis infirmiers, visites à domicile, injections ou soins somatiques sur place ou à domicile, aide à la préparation des traitements médicamenteux, etc., se font uniquement sur prescription du médecin psychiatre référent.

Pour ce qui concerne l'activité des professionnels infirmiers, les usagers sont suivis par un référent afin d'assurer une bonne continuité des soins et de la prise en charge.

Les patients accueillis sont la plupart du temps des patients stabilisés névrotiques mais aussi psychotiques. Les personnes peuvent venir spontanément ou sur orientation médicale, ou encore en phase aiguë.

Le suivi médical, psychologique, social et/ou infirmier se déroule, en fonction des professionnels concernés, au CMP, en visite à domicile, en maison de retraite, etc.

Le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) fonctionne en complémentarité avec le CMP et propose des activités thérapeutiques en séquences d'une demi-journée visant l'intégration dans la Cité. Les patients y sont admis en fonction du projet thérapeutique défini avec eux et l'équipe pluridisciplinaire. La fréquence de leur présence y est donc variable en fonction de chacun d'eux. Il est ouvert du lundi au vendredi. Son objectif est de développer et maintenir une prise en soin adaptée à l'Usager. Cette alternative de soins s'adresse à une population ayant des difficultés à s'insérer dans le tissu social. L'accueil et l'organisation d'activités adaptées ont pour but d'éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives ou cognitives.

Pré-requis : avoir actualisé l'ensemble du contenu des enseignements théoriques en santé mentale et en psychiatrie dispensés en formation avant la venue en stage (psychopathologie et pharmacologie), présenter le premier jour de stage les objectifs selon le niveau d'études, **se présenter** à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire et expliciter au cadre de santé et/ou à l'infirmier(ère) référent(e) le niveau d'acquisitions théoriques qui vérifiera le niveau de connaissances en pharmacologie ;

Ce qui est attendu des stagiaires (étudiants infirmiers) :
- s'investir dans les missions du CMP selon le niveau d'études,
- développer l'accueil, l'autonomie, la prise de parole,
- gérer, animer ou co-animer un petit groupe ou en individuel,
- s'investir dans un atelier existant ou réaliser un atelier du CATTP en présentant le projet aux infirmier(ère)s référent(e)s,
- s'impliquer lors de la préparation, l'administration ou la délivrance de thérapeutiques avec l'observance des effets secondaires en établissant les liens,
- prendre les paramètres vitaux,
- observer, repérer et analyser les symptômes en psychiatrie, les pathologies,
- présenter un ou deux dossiers patients aux référent(e)s infirmier(ère)s et cadre de santé,
- assurer la programmation des activités infirmières sur la base de la planification à la semaine.

Un bilan de mi-stage est réalisé par les référents de stage (professionnels de proximité).

A la fin de son stage, il est demandé un écrit du type "analyse réflexive" sur sa période de stage au CMP/CATTP.

Les spécificités des unités de soins du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Le CMP/CATTP "Arlequin" du secteur 59G03, à Dunkerque

Le CMP (Centre Médico-Psychologique) est un lieu d'écoute et d'accueil ambulatoire et d'orientation, réalisé par un professionnel de santé (médecin psychiatre, psychologue, infirmier(ère), assistante socio-éducative), membre de l'équipe pluridisciplinaire du secteur 59G03 de l'EPSM des Flandres, permettant d'apporter une aide aux personnes âgées de plus de 17 ans, souffrant de difficultés psychologiques ou de troubles psychiques ou en difficulté dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et/ou sociale.

Les activités (consultations médicales et psychologiques, entretiens et suivis infirmiers, visites à domicile, injections ou soins somatiques sur place ou à domicile, aide à la préparation des traitements médicamenteux, etc.) se font uniquement sur prescription du médecin psychiatre référent.

Pour ce qui concerne l'activité des professionnels infirmiers, les usagers sont suivis en binôme (un référent principal et un référent secondaire) afin d'assurer une bonne continuité des soins et de la prise en charge.

Les patients acccueillis souffrent en majorité de pathologies psychotiques mais un éventail large et varié de pathologies peut être rencontré. Les personnes peuvent venir spontanément ou sur orientation médicale, ou encore en phase aiguë.

Le suivi médical, psychologique, social et/ou infirmier se déroule, en fonction des professionnels concernés, au CMP, en visite à domicile, en maison de retraite, etc.

Le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) fonctionne en complémentarité avec le CMP. La prise en charge y est initiée à partir de la démarche du patient et/ou de l'équipe pluridisciplinaire. Le CATTP est donc pour sa part, un lieu d'accueil, d'écoute, de communication et d'échanges qui favorise une plus grande autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.

Par le biais de différents ateliers à visée socio-thérapeutique, et sur prescription médicale uniquement, la prise en soins tend et vise à restaurer la personne en tant que sujet à part entière, dans son contexte professionnel, social et sociétal, notamment en la réinscrivant prioritairement dans la Cité.

L'activité du CATTP repose essentiellement sur la mise en place d'ateliers proposant aux usagers la pratique d'activités encadrées par des soignants et parfois, en soutien des soignants, par des spécialistes non soignants issus de la Société civile.
La pratique de ces activités, même si on n'exclut pas la simple vertu occupationnelle de la lutte contre l'oisiveté notamment dans certaines pathologies comme les psychoses, se veut toujours sous-tendue par une visée socio-thérapeutique, qu'il s'agisse d'activités physiques et sportives, d'activités culturelles et/ou créatives, et d'action de resocialisation.

Pour la plupart, les ateliers ont une périodicité hebdomadaire, et se déroulent le matin entre 9h30 et 12h30, ou l'après-midi entre 14h et 17h30, et ce du lundi au vendredi.
Ces activités pratiquées sous forme d'ateliers constitutent à ce jour la liste exhaustive d'un panel qui se veut, et doit rester évolutif afin de répondre au mieux aux besoins de la population soignée en tenant compte des compétences disponibles au sein de l'équipe pluridisciplinaire de la structure.

Il n'y a pas de désignation d'un infirmier(ère) référent(e) au-delà de la période d'accueil (1ère semaine). L'ensemble des membres de l'équipe infirmière peut (et doit) être sollicité, et est donc amené à encadrer le stagiaire.
Pré-requis : avoir actualisé l'ensemble des contenus des enseignements théoriques spécifiques à la santé mentale et la psychiatrie dispensés en formation avant la venue en stage, avoir défini et présenté le premier jour du stage des objectifs adaptés au niveau d'études, se présenter à l'ensemble de l'équipe plurisdisciplinaire et expliciter au cadre de santé et/ou à l'infirmier(ère) référent(e) de l'accueil, le niveau d'acquisitions théoriques.

Ce qui est attendu des stagiaires (étudiants infirmiers) :
- s'investir dans les missions du CMP selon le niveau d'études,
- développer l'accueil, l'autonomie, la prise de parole,
- gérer, animer ou co-animer un petit groupe ou en individuel,
- s'investir dans un atelier existant ou réaliser un atelier du CATTP en présentant le projet à l'équipe infirmière et au cadre de santé,
- après vérification du niveau de connaissances en pharmacologie par un(e) infirmier(ère), s'impliquer lors de la préparation, l'administration ou la délivrance de thérapeutiques avec l'observance des effets secondaires en établissant les liens,
- prendre les paramètres vitaux,
- observer, repérer et analyser les symptômes des pathologies psychiques rencontrées et faire le lien avec les élèments des apprentissages théoriques de référence,
- présenter deux dossiers patients et leur prise en soins au cadre de santé et à la référence infirmière de ces usagers,
- assurer la programmation d'activités sur la base d'un planning prévisionnel à 1 semaine.

L'évaluation : un 1er bilan sera programmé à la demande de l'étudiant, et réalisé avec l'équipe infirmière à la moitié du stage en vue d'un réajustement ou d'un complément des objectifs poursuivis. Ce bilan sera à la fois auto-évaluatif pour et par le stagiaire et informatif sur la base d'échanges avec l'équipe.

Les spécificités du Pôle de psychiatrie 59G01- G03

Urgences du Centre Hospitalier de Dunkerque

Au sein du Centre Hospitalier de Dunkerque, il existe une Unité d'Urgences psychiatriques composée d'une équipe pluri-professionnelle.

Toutes les demandes d'évaluation et de prises en charge psychiatriques des patients se présentant sur Urgences sont orientées vers ces professionnels, basés au sein du SAU (Service d'Accueil des Urgences).

Une équipe d'infirmier(ère)s est présente de 6h30 à 21h30, 7 jours sur 7, pour répondre aux différentes demandes d'évaluation.

L'Unité d'Urgences psychiatriques ne dispose pas de lits d'hospitalisation dédiés. Les patients nécessitant une

Equipe Mobile de Réhabilitation Psychosociale et de Soins à domicile "La Passerelle"

Une équipe intervient 7 jours sur 7 au domicile des patients suivis, en fonction du projet thérapeutique individuel de chaque patient. L'intervention d'un membre de l'équipe peut être quotidienne, pluri-quotidienne et peut être réévaluée ponctuellement.

Une permanence téléphonique est assurée avec un numéro dédié à l'usager, à la famille et aux aidants.

L'équipe dispose d'un médecin psychiatre référent pour chacun des 2 secteurs du Pôle.

Le travail est effectué en coordination avec l'ensemble des unités de soins du Pôle et l'ensemble des partenaires du réseau social du Littoral.

Dispositif de soins psychiatriques à la Maison d'Arrêt de Dunkerque

Dans le cadre des orientations nationales et régionales en matière de politique de Santé Mentale, l'EPSM des Flandres assure des prestations de soins au sein de la Maison d'arrêt de DUNKERQUE.

L'équipe infirmière se compose de 3 infirmier(ère)s qui y interviennent chacun à temps partiel (soit 1,9 ETP- équivalent temps plein- au total). Les soins se limitent aux personnes détenues à l'intérieur des murs. Les détenus sous un régime d'aménagement de peine ne peuvent bénéficier de ce dispositif. L'impossibilité d'assurer une prise en charge thérapeutique extérieure oblige donc à une articulation avec l'ensemble des personnels de l'Administration pénitentiaire et des Services de probation et d'insertion.

Les personnes détenues sont prises en charge sans aucune restriction liée à la provenance géographique (pas de prise en charge sectorisée).

Conformément à la réglementation, les détenus sont systématiquement reçus en entretien "Nouvel arrivant" d'accueil, d'aide et de soutien par 1 infirmier(ère) lorsqu'ils sont incarcérés. Ils peuvent ensuite être reçus en entretiens de suivi sur prescription médicale, à la demande de l'intéressé, des services de la Maison d'arrêt ou du juge d'instruction. Cette prise en charge sur la base d'entretiens individualisés de suivi se poursuit le temps nécessaire en intra muros, et lors de la sortie d'écrou, une nouvelle prise en charge pourra être envisagée par l'équipe de CMP du secteur de résidence de la personne.

D'autres activités sont aussi assurées dans le cadre de ce dispositif de soins par des membres de l'équipe pluridisciplinaire :
- des consultations médicales, assurées par 1 Médecin Psychiatre ;
- des consultations psychologiques, assurées par 1 Psychologue ;
- des activités de groupe dans le cadre du CATTP en milieu carcéral (groupe de parole s'adressant aux auteurs de violences sexuelles ; groupe de parole s'adressant aux auteurs de violences conjugales ; sophrologie ;

Equipe Mobile Psychiatrie Précarité "L'Alinéa"

Une équipe créée en janvier 2019 qui intervient dans le secteur du Grand Dunkerquois sur sollicitation des partenaires, travailleurs sociaux du lundi au vendredi. Elle s'adresse à un public exclu en grande précarité atteint de troubles psychiques du secteur 59G01 - 59G02 - 59G03 - 59G04.

Une permanence téléphonique est disponible ou par mail. Une équipe pluridisciplinaire y est dédiée.

Ce dispositif répond à des missions de "pré-soin", du "aller vers" pour évaluer, orienter, accompagner, conduire aux soins si nécessaire ou vers le droit commun.

Développer un travail de lien avec les unités sectorielles psychiatriques d'une part, et avec les institutions sociales d'autre part.

Elle a aussi des fonctions d'information et de formation.